



Budget 2004

Gel des taxes foncières

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Depuis le début de son mandat, votre conseil d'arrondissement travaille avec rigueur au resserrement des dépenses dans le respect de ses engagements et de vos attentes. L'exercice de planification budgétaire pour 2004 est maintenant terminé. De concert avec les fonctionnaires municipaux et la Ville de Longueuil, nous avons défini les orientations à privilégier et nous avons fait les choix qui s'y rattachent.

Le budget de 2004 donne un répit aux citoyens puisqu'il y a gel des taxes ainsi que de toutes les tarifications apparaissant habituellement sur le compte de taxes de tous les contribuables des secteurs résidentiels.

La seule exception à la règle concerne les propriétaires d'immeubles non résidentiels, dont 55 % verront leur compte de taxes gelé, alors que les autres, dont le niveau de taxation se situe au bas de l'échelle, connaîtront une très légère hausse, qui se situe entre 0,9 % et 1,2 %. De plus, le paiement de taxes en quatre versements a été maintenu.

Le budget de l'arrondissement sera de 13 870 614 \$, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à 2003, et ce, en excluant les ajustements de salaire découlant de la convention collective des cols blancs de l'arrondissement.

Bien que les défis soient nombreux, nous entrevoyons l'avenir avec dynamisme puisque que notre objectif premier vise à vous assurer une qualité de vie élevée et des services de proximité de haut niveau tout en respectant votre capacité de payer.

Avant de tourner cette dernière page du calendrier de l'année, permettez-moi de vous souhaiter au nom du conseil d'arrondissement un très joyeux Noël. Que la nouvelle année vous procure joie, santé et bonheur.

Denise Fillion

Conseillère municipale, district n° 1
Présidente suppléante
et membre du comité exécutif
Responsable du dossier environnement

Les membres du conseil d'arrondissement, Élie Saab, Francine Gadbois, Serge Laramée et Denise Fillion, vous offrent leurs meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An. Que 2004 vous apporte joie, amour, santé et paix !



TAUX DE TAXATION

IMPACT SUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE TYPE



	2003	2004
Valeur type	144 244 \$	144 244 \$
Taux taxes foncières	1,083	1,083
Montant • Taxes foncières	1 562,16 \$	1 562,16 \$
Total des tarifs	308,00 \$	308,00 \$
Total • Compte de taxes	1 870,16 \$	1 870,16 \$

Écart 2003-2004 0 %

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

	2003	2004
Services administratifs	601 501 \$	643 622 \$
Loisir, culture et vie communautaire	4 663 782 \$	4 886 875 \$
Travaux publics	7 031 820 \$	7 726 431 \$
Urbanisme et permis	538 524 \$	613 686 \$
Total des dépenses pour la dotation	12 835 627 \$	13 870 614 \$
Autres dépenses attribuables à l'arrondissement		
Avantages sociaux	1 215 846 \$	1 343 712 \$
Sous-total	14 051 473 \$	15 214 326 \$
Service de la dette	11 946 083 \$	13 023 838 \$
Total des dépenses de l'arrondissement	25 997 556 \$	28 238 164 \$
Total des dépenses pour la dotation	12 835 627 \$	13 870 614 \$
Moins : Revenus de l'arrondissement	1 569 900 \$	1 677 110 \$
Dotation de l'arrondissement	11 265 727 \$	12 193 504 \$

Tous les détails du budget disponibles sur le site Internet : longueuil.ca

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 12 janvier et 9 février à 20 h à la salle Pierre-Viger, 500, rue de la Rivière-aux-Pins.
On peut joindre la présidente ou les membres du conseil d'arrondissement au 463-7022.

Profitez de l'hiver au maximum



AIGUISEZ VOS PATINS



Les patinoires intérieures

Les plus frileux peuvent patiner à l'aréna Charles-Bruneau du Centre sportif Pierre-Laporte ou au Centre Gilles-Chabot selon l'horaire et les prix suivants :

Centre sportif Pierre-Laporte
(Aréna Charles-Bruneau)
490, chemin du Lac • 463-7123

Horaire normal jusqu'au 9 avril

• Lundi, mardi, jeudi,
vendredi : 12 h 05 à 12 h 55

Horaire des fêtes (22 décembre au 2 janvier)

• Les lundis 22 et
29 décembre : 12 h 05 à 12 h 55
• Les mardis 23 et
30 décembre : 12 h 05 à 12 h 55
• Les vendredis 26 décembre
et 2 janvier : 12 h 05 à 12 h 55

Centre Gilles-Chabot
565, boulevard de Mortagne • 641-1695

Horaire jusqu'au 28 mars

• Vendredi : 18 h 35 à 20 h 25
• Samedi : 12 h 35 à 13 h 25
• Dimanche : 14 h 35 à 16 h 25
• Fermé : 26, 27 et 28 décembre et 2, 3 et 4 janvier

Coût pour les 2 patinoires intérieures

• Enfants, étudiants et aînés (60 ans et plus) :
1 \$ (avec Carte-Accès) et 2 \$ (sans Carte-Accès)
• Adultes : 2 \$ (avec Carte-Accès)
et 4 \$ (sans Carte-Accès)

À noter qu'il est aussi possible de s'abonner.

Peu coûteux, le patinage procure beaucoup de plaisir à tous les membres de la famille comme aux amoureux et permet de plus de conserver la bonne forme physique. Boucherville possède de nombreuses surfaces glacées intérieures et extérieures. Lorsque la température le permet, il est possible de patiner à l'extérieur du 20 décembre au 7 mars. Un budget annuel de 135 000 \$ est alloué à l'installation et à l'entretien des patinoires extérieures. Les six patinoires extérieures, surfaces glacées et anneaux de glace compris, sont entretenues par le Service des travaux publics, en partenariat avec l'entreprise privée. Sept jours sur sept, une équipe composée de quatre employés patrouille les patinoires et veille à les déneiger. Les 9 autres patinoires extérieures, dites spontanées, sont installées à la demande des citoyens d'un quartier et entretenues avec les équipements de l'arrondissement par ces mêmes citoyens.

Les patinoires avec bandes sont exclusivement réservées aux amateurs de hockey, tandis que ceux qui préfèrent le patin libre peuvent fréquenter les anneaux de glace ou les surfaces glacées. Une roulotte a été installée temporairement à l'anneau de glace du Centre sportif Pierre-Laporte; celle-ci sera remplacée sous peu par un chalet qui sera construit au cours de l'été 2004 pour le grand plaisir des amateurs de tennis, de soccer et de baseball en été, de football en automne et de patinage en hiver.

La plupart des patinoires de l'arrondissement sont éclairées jusqu'à 23 h toute la semaine. L'entrée est gratuite en tout temps pour toutes les patinoires extérieures.

Anneau de glace éclairé jusqu'à 22 h avec roulotte pour chausser vos patins

À tous les jours du 20 décembre au 2 janvier, un animateur sera en fonction, si la température le permet. Du 3 janvier au 7 mars, il y aura animateur les fins de semaine uniquement.

Roulotte du Centre sportif Pierre-Laporte

Horaire des fêtes

Les samedis 20 et 27 décembre : 10 h à 22 h
Les dimanches 21 et 28 décembre : 10 h à 22 h
Les lundis 22 et 29 décembre : 10 h à 22 h
Les mardis 23 et 30 décembre : 10 h à 22 h
Les mercredis 24 et 31 décembre : 10 h à 16 h
Les jeudis 25 décembre et 1er janvier : 10 h à 16 h
Les vendredis 26 décembre et 2 janvier : .. 10 h à 22 h

Horaire du 3 janvier au 7 mars

Tous les jours, de 10 h à 22 h

Patinoires avec bandes, éclairées jusqu'à 23 h

• Parc des Gouverneurs (rue D'Argenson)
• Parc Pierre-Boucher (rue Tailhandier)
• Parc Du Bois De Brouage (rue De Jumonville)
• Parc Marguerite-Aubin-Tellier (rue du Perche)
• Parc du Centre sportif Pierre-Laporte (chemin du Lac)
• Parc Sabrevois (rue Jacques-Cartier)

Patinoires spontanées

• Croissant Rivière-aux-Pins
• Parc Arthur-Dumouchel
• Parc de la Broquerie
• Parc de Noyon
• Parc de Verrazano
• Parc Allée de la Seigneurie
• Parc Joseph-Huet
• Parc Philippe-Musseaux
• Parc Pierre-Viger

Surface glacée, sans éclairage

• Parc Vincent-D'Indy : pour chausser vos patins, utilisez le local du Centre multifonctionnel, 1075, rue Lionel-Daunais (449 2800).

➤ Pour plus de renseignements sur l'ensemble des activités de patinage, veuillez utiliser la ligne Info-loisirs, 463-7123.

POUR DE BELLES GLISSADES EN TOUTE SÉCURITÉ

Sortez vos tuques et vos traîneaux et venez vous amuser sur l'une de nos six pentes. C'est gratuit et sécuritaire !

Les pentes du Centre sportif Pierre-Laporte et du parc des Gouverneurs sont les deux sites officiels aménagés pour les sports de glisse. Ces pentes sont accessibles 7 jours sur 7. Elles ne sont pas éclairées et il n'y a pas de surveillance.

Renseignez-vous au 463-7123.



La saison des grands frissons

LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Pour faciliter vos déplacements et assurer votre sécurité, sachez que Boucherville a prévu un budget de un million de dollars pour l'année 2003. Quatre entrepreneurs ainsi qu'une vingtaine d'employés de l'arrondissement unissent ainsi leurs efforts pour ramasser la neige et déglacer les rues. Chaque hiver, l'entretien des 270 km de voie publique exige une rigoureuse planification ainsi qu'une préparation et un mode d'application à toute épreuve.



Branché sur les services météo d'Environnement Canada, le Service des travaux publics est sur le pied d'alerte jour et nuit. Dès qu'une chute de neige atteint 3 cm, toute l'équipe de déneigement se met en branle. Six heures après le dernier flocon tombé, les rues doivent toutes avoir été dégagées pour permettre à la circulation de revenir à la normale. Il faut 17 charrues, 3 souffleuses, 3 épanduses, 5 tracteurs à trottoirs et 2 niveleuses pour entretenir adéquatement les voies publiques de Boucherville.

Pour déglacer les rues, on a recours au chlorure de sodium, c'est-à-dire du sel. Le sel est particulièrement efficace lorsque la température se situe entre 0 et -15°C. En deçà de -15°C, on utilise un mélange de calcium, de sel et de pierres, dont le dosage est ajusté selon les conditions climatiques et l'état des routes.

Chaque année, l'arrondissement répand en moyenne 3 500 tonnes de sel, 1 000 tonnes de pierres concassées et 30 tonnes de

calcium, ce qui représente une dépense de 200 000 \$. C'est avant tout pour contribuer à la sauvegarde de l'environnement que les rues locales ne sont déglacées que sous certaines conditions climatiques, par exemple en cas de verglas. Toutefois, des niveleuses grattent régulièrement la chaussée afin qu'elle ne soit pas trop glissante.

Cinq tracteurs-déneigeurs parcourent aussi les 42 km de trottoirs, ceux des artères principales, ceux du Vieux-Boucherville et ceux situés à proximité des écoles, en plus des 18 km de pistes cyclables. De plus, 350 arrêts d'autobus, dont 54 abribus et 7 passages piétonniers aux abords de la clôture du Canadien National, sont également déneigés.

POUR FACILITER LE DÉNEIGEMENT VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE ET TRÈS APPRÉCIÉE !

- Ne stationnez pas votre voiture dans la rue entre 1 h et 6 h;
- Ne jetez pas la neige dans la rue ni sur les trottoirs lorsque vous déneigez votre entrée;
- Déposez vos ordures à proximité du trottoir, mais sur votre terrain.

Pour en savoir plus sur la politique de déneigement, adressez-vous au Service des travaux publics, 463-7024.

SÉCURITÉ AU TEMPS DES FÊTES POUR PASSER DE JOYEUSES FÊTES EN TOUTE SÉCURITÉ

Opération Nez Rouge

Vous avez pris un verre de trop ? Faites-vous reconduire à la maison ou appelez Opération Nez Rouge. Du 5 au 31 décembre, des bénévoles vous reconduiront chez vous avec votre voiture. Alors n'hésitez pas à composer le **647-2611, c'est gratuit !**



Opération Nez Rouge

État des routes

Vous allez visiter des parents et amis en région ? Avant de partir, vérifiez l'état des routes en appelant **Info-route : (514) 284-2363** ou **1-877-393-2363**.

Stationnement de nuit durant le temps des fêtes

Afin de toujours être prêts à procéder aux opérations de déneigement nocturnes, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans les rues la nuit entre 1 h et 6 h, et ce, jusqu'au 15 avril.

Les contrevenants seront malheureusement passibles d'une amende de 30 \$, plus les frais, et devront aussi assumer les coûts de remorquage de leur véhicule (40 \$). Nous vous remercions de votre collaboration.

Arbres de Noël

Vous avez un arbre de Noël à l'intérieur de votre résidence ? Alors, prenez des précautions ! Éteignez les guirlandes lumineuses chaque fois que vous quittez la maison. S'il s'agit d'un arbre naturel, assurez-vous de maintenir le niveau d'eau du récipient où il est logé à quelques centimètres au-dessus de la coupe. Surtout, une fois les fêtes terminées, ne vous en servez pas comme bois de chauffage ! Ce type de combustion provoque une accumulation de créosote susceptible de provoquer des feux de cheminée.

CONGÉS DES FÊTES OUVERT OU FERMÉ ?

Durant le temps des fêtes, les heures d'ouverture des édifices municipaux seront modifiées alors que certaines activités adopteront des horaires particuliers.

Bureaux administratifs de l'arrondissement et Centre culturel Mgr-Poissant

Fermé du 24 décembre au 4 janvier

Travaux publics

Atelier municipal :

Fermé du 24 décembre au 4 janvier

Bibliothèque municipale

Fermé : 24, 25, 26 et 31 décembre et 1^{er} et 2 janvier.

Centre multifonctionnel

Fermé : 22 au 26 décembre.

Centre sportif Pierre-Laporte

Bureau administratif :

Fermé du 24 décembre au 2 janvier.

Réception : fermé les 24, 25

et 31 décembre et le 1^{er} janvier.

Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine

Fermé : 25 et 26 décembre et 1^{er} et 2 janvier.



ATTENTION !

COLLECTE SÉLECTIVE ET ENLÈVEMENT DES DÉCHETS DOMESTIQUES

La collecte des matières recyclables aura lieu le 26 décembre et l'enlèvement des déchets domestiques aura lieu les vendredis 26 décembre et 2 janvier.

Les sapins de Noël seront ramassés avec la collecte régulière des ordures ménagères. Cependant, ils doivent être coupés en deux et attachés avec de bonnes ficelles comme des ballots de branches.

Éco-Centre Matrec

4, chemin Du Tremblay, Boucherville

Pour déposer vos déchets de construction et gros rebuts.

Horaire du 1^{er} novembre au 31 mars

- Dimanche et lundi : fermé
- Mardi au vendredi : 12 h à 20 h
- Samedi : 9 h à 17 h

Durant la période des fêtes

Fermé : 25 et 26 décembre et 1^{er} et 2 janvier.



Le Carnaval des folies d'hiver : une joyeuse tradition à Boucherville !

Les 24 et 25 janvier, Mouffie sera partout à Boucherville, annonçant le retour de son Carnaval des folies d'hiver, cette grande fête que Boucherville organise depuis plus de dix ans. Jeunes et moins jeunes seront sûrement heureux de retrouver Mouffie plus jouée et plus enthousiaste que jamais !

Au programme, des divertissements tant culturels que sportifs ou de plein air, gratuits pour la plupart. Plusieurs nouveautés et beaucoup de surprises s'ajouteront aux incontournables. Participez en grand nombre et courez la chance de gagner un des prix de participation.

VOICI UN RÉSUMÉ DE LA PROGRAMMATION

Samedi 24 janvier

10 h 30 à 11 h 30

3 À 5 ANS

Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère
Heure du conte « En pyjama »
Inscription par téléphone obligatoire : 463-7120

13 h 30

4 À 10 ANS

Centre multifonctionnel
Spectacle : Francine et ses balivernes... sur les mélodies de Schouba
Francine fait jaillir une étincelle dans les yeux des enfants en les emportant par ses chansons tout près de l'étang magique où Gazou la grenouille et ses amis Schoubidou dansent la vie ! Cette drôle de fée vous chatouillera avec ses tendres balivernes à propos d'un astre lointain appelé Schouba.

Dimanche 25 janvier

11 h à 11 h 45

Aréna Charles-Bruneau

Mouffie fait la fête ! Elle a invité ses amis à venir assister au défilé des mascottes. Elle t'invite aussi à venir patiner avec elle et toute sa bande. Tu peux aussi te déguiser. Animation, musique, surprises !

12 h à 16 h

Place du carnaval

- Patin libre sur l'anneau de glace
- Glissade en soucoupe - Pente à glisser
Possibilité de prêt de soucoupe à la roulotte de patin. Le participant devra laisser une pièce d'identité en consigne.

Dimanche 25 janvier

12 h à 16 h

- Courses folles
Des défis pour toute la famille : venez vous défouler.
- La Ferme à Mouffie
Les petits attendent toujours cette visite avec impatience !
- Jeux gonflés
Eh ! petits et grands passez à l'action ! Venez vivre une expérience renversante.
- Sculpture sur neige
Venez constater comment notre sculpteur professionnel transforme un bloc de neige en œuvre d'art. Surprenant !
- Jeux d'adresse
Précision, vitesse ou force, ici tout est utile !
- Amuseurs publics
Mouffie et ses amis continuent la fête et sont là pour vous divertir.
- Exposition *Le Village de Mouffie*
Trotinettes des neiges. Venez essayer ce traîneau nouveau genre sur l'anneau de glace !
- 13 h à 15 h 30
Chasse à Mouffie
Une version revisitée de « chasse à l'homme » mixée à une chasse au trésor. Soyez prêts !
- 16 h
Concours *Le Village de Mouffie* !
Dévoilement du service de garde gagnant
Clôture du carnaval

Services

Offerts de 12 h à 16 h

- Restauration
- Grillade de hot dogs et casse-croûte
- Kiosque « Ketchup » : de 0,75 \$ à 1,25 \$ par item
- Tire sur la neige
- Autres produits de l'érable aussi disponibles

Sites

- Place du Carnaval : 490, chemin du Lac (à l'arrière du Centre sportif Pierre-Laporte)
- Centre multifonctionnel : 1075, rue Lionel-Daunais
- Bibliothèque Montarville-Boucher-De la Bruère : 501, chemin du Lac
- Maison des Jeunes « La Piaule » : 540, chemin du Lac

Animaux sur le site

Par mesure de sécurité et pour le plaisir de tous, nous vous demandons de laisser toutou à la maison.

Concours *Le Village de Mouffie*

Tous les élèves des services de garde des écoles primaires de Boucherville sont invités à créer une maquette représentant *Le Village de Mouffie*. Venez voir les jolies réalisations de nos architectes imaginatifs et votez pour votre coup de cœur !

Ne manquez pas le spectacle d'ouverture du 24 janvier à 13 h 30 !

L'horaire complet du Carnaval des folies d'hiver 2004, de même que les billets d'admission pour toutes les activités (gratuites ou non) sont présentement disponibles à la réception du Centre sportif Pierre-Laporte, au 490, chemin du lac.

La programmation complète du Carnaval sera publiée dans les journaux locaux les 16 et 17 janvier.

Renseignements : 463-7123

UN MILIEU DE VIE RÉCONFORTANT À L'ÉPOQUE DES FÊTES DE NOËL ET DU NOUVEL AN

Pour la plupart d'entre nous, le temps des fêtes est propice aux grandes réjouissances. Mais il en est tout autrement pour les personnes démunies qui sont souvent préoccupées par des problèmes de santé ou de solitude ou d'ordre financier. Heureusement, la communauté bouchervilloise peut compter sur ces associations et organismes de toutes sortes pour leur venir en aide.

Les associations humanitaires de Boucherville sont nombreuses et elles se spécialisent dans divers domaines d'intervention. Certaines sont ponctuelles, comme celles organisées durant la période des fêtes, tandis que d'autres visent à assurer un soutien aux personnes qui en font la demande. Voici quelques associations de Boucherville qui œuvrent dans le secteur humanitaire :

- Les Aubaines de ma ville et Le Grenier de ma ville 655-6944
- Centre d'action bénévole 655-9081
- Chevaliers de Colomb 655-3940
- Club Lions 466-4889
- Comité d'entraide interparoissial 655-8311
- Filles d'Isabelle 655-1262
et leur comptoir familial 641-0902
- Groupe Boucherville A.A. 463-7121
- Groupe D.A.A. La traversée 463-7121
- Lunch Club 655-1742
- R.S.G. La Seigneurie A.A. 463-7121

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Expositions du Centre multifonctionnel
1075, rue Lionel-Daunais • 449-2800

Du 10 décembre au 11 janvier

- Jean-Guy Bonin, peinture à l'huile
- Lucie Tétreault, aquarelle
- Sylvia Thériault, bois

Exposition de la mairie d'arrondissement
500, rue de la Rivière-aux-Pins

Du 15 janvier au 8 février

Exposition collective La Galerie 500

Venez admirer les 22 vitrines qui longent la salle du conseil et qui accueillent les œuvres des artistes en arts visuels et métiers d'art.

Ateliers d'artisanat

Centre culturel Mgr-Poissant

566, boulevard Marie-Victorin • 463 7121

Atelier de confection de bijoux

Dimanche 18 janvier

Coût : 12 \$

Inscription : le 10 janvier, à la réception du centre culturel

Atelier d'initiation à l'origami

Dimanche 14 mars

Coût : 12 \$

Inscription : le 6 mars, à la réception du centre culturel

Petits cuistots : Biscuits de la Saint-Valentin

Dimanche 8 février

Coût : 8 \$

Inscription : le 2 février, à la réception du centre culturel

Renseignements :

Info-Loisir, 463-7123

LE PROGRAMME LOISIRS – HIVER 2004

Le programme Loisirs – hiver 2004 a été distribué les 3 et 4 décembre à tous les foyers de Boucherville. Il est aussi disponible dans les édifices municipaux de l'arrondissement. N'oubliez pas de réserver votre place le plus tôt possible pour participer aux activités offertes.

Si vous n'avez pas reçu votre programme, composez le 463-7123.

